

Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFF A

FR001400J4N9

30/12/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Matières premières



▶ Actif net du fonds	438,66 M€
▶ Actif net de la part	33,77 M€
▶ Valeur liquidative	147,77 €
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	Fonds Indice
	14,91% -



▶ Gérants		
	Benjamin Louvet	Olivier Daguin

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque ⁽³⁾	
-----------------------------------	---



▶ Durée de placement	Supérieur à 5 ans
----------------------	-------------------



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8
▶ Notation ESG ⁽³⁾	Fonds Univers
▶ Couverture note ESG	6,4 -
	100,0% -

Orientation de gestion

Le fonds vise à bénéficier du potentiel d'appréciation d'une sélection de métaux (aluminium, plomb, or, palladium, platine, argent, nickel, zinc, cuivre) par une exposition synthétique à l'indice « Basket Energy Strategic Metals Index», sans passer par des investissements directs dans des actions minières du secteur. Il propose une offre simple et transparente, assortie d'une couverture quotidienne contre le risque de change.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
05/09/2023

Date de lancement de la part
05/09/2023

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFESMUA FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,81%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,83%

Indice de référence

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

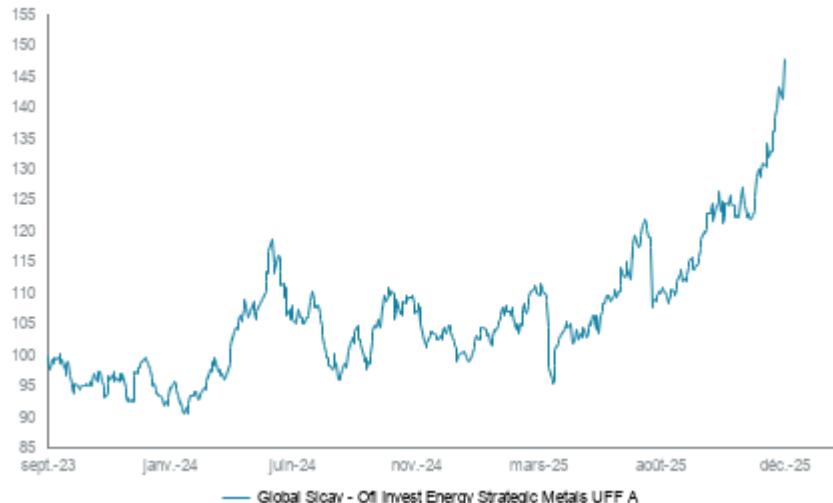
Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals

UFF A

FRO01400J4N9

30/12/2025

► Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 05/09/2023)



► Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	48,32	-	-
1 mois	14,91	-	-
3 mois	23,69	-	-
6 mois	31,37	-	-
1 an	48,32	-	-
2 ans	50,01	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-
Lancement	47,77	-	-

*Da : début d'année

► Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,14
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

► Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-	-	-	-	-	-	-	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-
2023	-	-	-	-	-0,99	-	-0,50	-
2024	-1,72	-	9,67	-	2,17	-	-8,16	-
2025	9,91	-	2,72	-	6,21	-	-	-

► Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	22,94	-	-14,39	-	79	-	-	-	1,56	-	-
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	21,02	-	-19,71	-	94	-	-	-	0,65	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Rapport mensuel

Part UFFA

Matières Premières

Performances & risques

Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals

UFF A

FRO01400J4N9

30/12/2025

Rapport mensuel
Part UFFA
Matières Premières

 Structure du portefeuille

Composition de l'indice⁽¹⁾

Contrat à terme	Code	Poids
Argent	SI	18,9%
Palladium	PA	4,3%
Platine	PL	11,3%
Aluminium	LA	14,9%
Cuivre	HG	28,9%
Zinc	LX	9,2%
Nickel	LN	9,0%
Plomb	LL	3,5%

Contribution à la performance mensuelle brute⁽¹⁾

Contrat à terme	Performance du marché	Contribution au portefeuille
Argent	36,31%	6,47%
Palladium	14,66%	0,61%
Platine	31,91%	3,21%
Aluminium	3,29%	0,51%
Cuivre	9,66%	2,87%
Zinc	2,25%	0,25%
Nickel	13,15%	1,10%
Plomb	0,78%	0,02%

Principales lignes par type d'instrument

Titres de créances négociables			
Libellé	Poids	Pays	Échéance
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 21/01/2026	27,4%	Dispo/Liquidités investies	21/01/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 07/01/2026	17,8%	Dispo/Liquidités investies	07/01/2026
EUROPEAN UNION 06/02/2026	17,7%	Dispo/Liquidités investies	06/02/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 04/03/2026	12,2%	Dispo/Liquidités investies	04/03/2026
GOVT BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT) 12/03/2026	11,3%	Dispo/Liquidités investies	12/03/2026

Swap		
Swap sur indice	Poids	Contrepartie
Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFF A	100,0%	(JPM/SG/GS)

Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre de lignes

17

Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals

UFF A

FR001400J4N9

30/12/2025



Commentaire de gestion

Le fonds OFI Invest Energy Strategic Metals continue de progresser et inscrit son cinquième mois d'affilée de performance positive. A noter que la dernière valeur liquidative du fonds pour l'année 2025 est datée du 30 décembre, les marchés londoniens ne permettant pas de traiter le 31 décembre.

Les métaux précieux sont une fois de plus les plus gros contributeurs à la performance. Avec une performance de plus de 30% sur le mois pour l'argent et le platine et de plus de 14% sur le palladium, le mouvement s'est accéléré en fin d'année. Au final, l'argent aura progressé de plus de 150% cette année, le platine de plus de 137% et le palladium de plus de 80% !

Au-delà de la situation fondamentale déjà tendue avec un marché en déficit cette année pour la 5ème année consécutive, plusieurs annonces ont poussé les prix de l'argent à la hausse. C'est d'abord l'Inde, qui a autorisé les fonds de pension du pays à investir jusqu'à 1% de leurs encours sur l'or et sur l'argent. Mais c'est surtout la déclaration du Ministère du commerce chinois annonçant la mise en place de restrictions d'exportation sur l'argent à compter du 1er janvier 2026 qui a inquiété. Pour rappel, la Chine est aujourd'hui le deuxième producteur mondial d'argent.

A cela s'ajoute toujours le risque de voir l'administration américaine instaurer des barrières douanières sur les importations d'argent aux Etats-Unis. Depuis que le métal a été ajouté à la liste américaine de métaux critiques, cette hypothèse a gagné en traction et une grande quantité d'argent a été envoyée de manière préventive outre-Atlantique. Il en résulte une dislocation du marché, avec notamment des taux très rémunérateurs pour les prêts d'argent. Le taux d'emprunt à court terme a ainsi dépassé les 8% annualisé en fin de mois, afin de tenter de rééquilibrer le marché.

Le platine réalise également un mois et une année exceptionnels. Le principal moteur de son appréciation reste son différentiel de prix avec l'or. Considéré comme plus précieux que le métal jaune et pourtant aujourd'hui deux fois moins cher, la demande bijoutière de platine tend à augmenter.

Le métal a également bénéficié de la décision de l'Union Européenne de revoir (sous conditions) l'interdiction de vente de véhicules thermiques en 2035, ce qui pourrait générer un regain de demande de platine pour la fabrication de pots catalytiques. Ceci a également profité au palladium (+14% sur le mois), tout comme l'annonce du lancement de contrats à terme sur ces deux métaux en Chine. La création de ce nouveau marché à Canton a généré de forts volumes qui ont soutenu la demande.

Le cuivre réalise également une très bonne année. Avec une performance de plus de 35% sur les douze derniers mois, il réalise sa meilleure performance annuelle depuis 2009 et inscrit un nouveau plus haut historique au-delà des 13 000 dollars la tonne. Plus grosse exposition du portefeuille, il est le métal industriel non ferreux coté qui progresse le plus en 2025. Le marché est toujours très perturbé par les craintes concernant la possible instauration de barrières douanières sur le métal par l'administration américaine dans les prochains mois. Ceci a entraîné la constitution de stocks importants aux Etats-Unis qui rend moins urgent une telle décision. Néanmoins, en raison des problèmes durables de production dans plusieurs des grandes mines cuprifères et d'une demande toujours en hausse avec le développement de la transition énergétique et de l'intelligence artificielle, le marché pourrait se retrouver globalement en déficit dès 2026, déficit qui pourrait devenir structurel. Les investisseurs se positionnent donc progressivement pour profiter du potentiel d'appréciation du métal.

L'aluminium réalise également une bonne année, avec une progression de près de 15% en 2025. Si les avis divergent parmi les analystes sur les possibles conséquences de l'atteinte du maximum de production en Chine et des risques sur la production européenne en raison des coûts élevés de l'électricité, force est de constater que les stocks mondiaux sont aujourd'hui très proches des plus bas historique. Si l'Indonésie pourrait potentiellement augmenter sa production sans qu'on puisse estimer précisément ni le rythme ni la capacité, la consommation va elle aussi poursuivre sa croissance, rendant l'équilibre très précaire.

Enfin, le nickel réalise un mois de décembre en forte hausse. Avec plus de 13% d'appréciation sur le dernier mois de l'année, le métal termine en progression d'un peu plus de 4% sur l'année. L'Indonésie a ce mois-ci durci le ton, le ministre des mines ayant annoncé que le pays allait faire le nécessaire pour réduire la production et améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande. En toute fin de mois, PT Vale a ainsi annoncé le retard pris dans l'obtention de certains permis d'exploitation.

Le fonds OFI Invest Energy Strategic Metals réalise une excellente année. Une question légitime après une telle appréciation est celle de la soutenabilité du mouvement dans les prochains mois. Le marché des matières premières étant un marché où les prix se font en fonction d'un équilibre instantané entre l'offre et la demande, l'apparition d'un déficit d'offre doit pousser les prix à la hausse jusqu'à ce que la demande diminue ou l'offre croisse. De tels ajustements sur les métaux sont lents et difficiles : ouvrir une mine prend du temps, et se passer d'un métal n'est pas simple. Même si les marchés de flux peuvent entraîner une volatilité importante au gré des annonces macro-économiques, le fonds conserve donc tout son intérêt en diversification, permettant de bénéficier des multiples tendances qui devraient continuer de porter les métaux dans les prochains mois.

Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals

UFF A

FR001400J4N9

30/12/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	27/01/2022
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	Global SICAV
Libellé du compartiment	Ofi Invest Energy Strategic Metals
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals

UFF A

FR001400J4N9

30/12/2025

Rapport mensuel
Part UFFA
Matières Premières

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Global Sicav - Ofi Invest Energy Strategic Metals

UFF A

FR001400J4N9

30/12/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.